

Prise de parole et argumentation en espagnol

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Langue(s) d'enseignement : Espagnol
- > Période de l'année : Enseignement troisième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Langues et cultures étrangères
- > Code ELP : 4V3EPARP

Présentation

Ce cours vise en priorité à donner la parole aux étudiants tout en proposant des exercices formateurs: d'une part cela leur permettra d'améliorer, de préciser et d'enrichir la langue (prosodie, lexique, syntaxe) et d'autre part d'acquérir des savoir-faire à travers l'étude de dossiers variés et ancrés dans l'aire hispanique (restitution d'informations, compte-rendu, synthèse, analyse de point de vue).

Évaluation

Contrôle continu:

-Au cours du semestre (coef 1): évaluation continue des exercices proposés au cours du semestre.

-En fin de semestre (coef 2): une expression orale basée sur l'étude d'un dossier.

Contrôle dérogatoire: une expression orale basée sur l'étude d'un dossier.

Pré-requis nécessaires

niveau B1/B2 et B2 pour les étudiants non francophones